

SOURCES

MAGAZINE MUNICIPAL DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



Fund-di © view



© DanyHn_Photographe

EDITO



Bruno Wald
Adjoint au Maire de Niederbronn-les-Bains

SOMMAIRE

- P. 3-4 – CONSEIL MUNICIPAL ET ETAT CIVIL
- P. 5 – ENVIRONNEMENT
- P. 6 -7 – URBANISME : QUELLES DEMARCHEES ?
- P. 8-9 – VIE COMMERÇANTE
- P. 10-11 – DOSSIER BUDGET COMMUNAL 2023
- P. 12-13 – RENCONTRE : DESTINATION BIEN-ÊTRE
- P. 14-16 – VIE COMMUNALE ET AGENDA

Renouer avec les investissements...

L'effet positif des recettes et la réduction de l'encours de la dette ces 3 dernières années permettent à nouveau d'investir plus massivement et de voir progresser enfin nos projets. Le budget voté en mars dernier est ambitieux, avec des réalisations concrètes visibles dès le 4ème trimestre. Retrouvez tous les détails et les grands axes dans le dossier dédié de ce magazine.

... et lutter contre les incivilités

Trop souvent, nous sommes confrontés dans notre commune à toutes sortes d'incivilités : mobilier urbain dégradé, non-respect des règles de stationnement, déchets et mégots jetés dans la rue, tapage nocturne, provocations et agressions diverses. Ces incivilités, petites et grandes, créent un climat d'hostilité et nuisent à notre cadre de vie. Nous ne l'acceptons pas !

Pour chaque fait ou dégradation, une plainte est systématiquement déposée auprès de la gendarmerie pour qu'une enquête soit diligentée.

Avec notre police municipale, nous poursuivons inlassablement le travail de collaboration engagé avec la gendarmerie. Les forces de l'ordre peuvent également s'appuyer sur la vidéoprotection, dont le parc a été renforcé l'année dernière et sera encore élargi cette année. Cet outil s'est avéré très efficace en matière d'identification des auteurs de troubles.

Avec l'arrivée des beaux jours, profitez des nombreuses manifestations et animations organisées durant tout l'été dans notre cité.

Bel été à tous !

➔ ACTIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

27 mars 2023

- Les **taux d'imposition 2023 n'augmenteront pas** et sont maintenus à 29,19 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, à 66,26 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et à 15,85 % pour la taxe d'habitation des résidences secondaires.
- **Adoption du Budget Primitif 2023** pour un montant de 10 223 500 € au titre du budget principal (3 118 050 € en investissement et 7 105 450 € en fonctionnement). Les budgets annexes sont équilibrés comme suit :
 - Lotissement du Gries à hauteur de 1 353 985,32 €
 - Lotissement de la Forêt à hauteur de 527 200,88 €
 - Chaufferie Bois à hauteur de 544 100 €
- Le conseil municipal a donné son feu vert pour la signature d'une convention valant **Opération de Revitalisation du Territoire**, qui porte sur les orientations suivantes : redynamiser l'habitat par la rénovation énergétique, favoriser un développement commercial et touristique et des équipements dans les centralités, développer la mobilité et les modes de transport alternatifs, mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrous urbaines.
- **Un contrat de Territoire Alsace** sera passé avec la CEA qui accompagne le territoire du Nord de l'Alsace dans une démarche de développement en matière d'attractivité, d'environnement et de cohésion sociale.
- Poursuite de **l'implantation de bornes de recharge électrique** avec mise à disposition de la Régie Intercommunale d'Électricité de 2 emplacements de stationnement au niveau du parking du Bureau Central.
- Le conseil municipal a validé diverses **demandedes de subventions**...

- De fonctionnement :

50 150 € au CCAS
16 138 € à la Musique Municipale
5 000 € à l'OCSL

- Et d'équipement :

677,18 € aux Amis de la Chapelle du Wasenberg
1 610,37 € à La Voix des Forges
2 000 € aux Chœurs du Rhin en reversement d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace pour le Festival en Pays d'Alsace

• Dans le cadre de la poursuite du programme de **rénovation de l'éclairage public** pour un montant de 77 003 €, le conseil municipal sollicite la participation de l'État au titre du **Fonds Vert 2023**.

• Validation du lancement d'une étude de faisabilité d'un **Réseau de Chaleur Urbain**, ayant vocation à desservir une douzaine de sites du centre-ville (Hôtel de Ville, Bureau Central, casino, office de tourisme, églises ou équipements culturels...).

15 mai 2023

- **Chasse** : la demande d'agrément présentée par l'association de Chasse des Vosges du Nord a été accordée.
- Le conseil municipal valide la nouvelle **grille tarifaire de la piscine Les Aqualies** pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 et a examiné le bilan d'exploitation 2022.
- Le conseil municipal accorde une subvention à la **paroisse Catholique Saint-Martin** pour la rénovation de la sonorisation de l'église catholique. L'aide de ville correspond à 10 % du coût HT de l'opération, soit 2016,20 €.
- Le conseil municipal décide de passer par une **mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'accompagner dans la procédure de renouvellement du contrat de gaz naturel pour les 12 sites concernés.
- La ville soutient à nouveau le **Festival Mômes en Scène** qui se tiendra du 2 au 6 août 2023 à hauteur de 27 000 €.

VILLES JUMELÉES : RENCONTRE DES CONSEILS MUNICIPAUX RÉUNIS LE 13 MAI À BAD SCHÖNBORN





Mariages



- 08/04 :** Elise Maurice et Amaury Delaruelle
09/06 : Julia Thione et Pierre-Emmanuel Brès
17/06 : Charlène Krumm et Jonathan Rideau
24/06 : Amélie Petit et Gilles Steinmetz

Un mariage à célébrer, une naissance à déclarer ?

Contactez la mairie : 03 88 80 89 89
ou info@niederbronn-les-bains.fr

Naissances



- 01/01 :** **Tylia Rosenfelder**,
fille de Kévin Rosenfelder et Anaïs Heintz
19/01 : **Elina Rasmus**,
fille de Thomas Rasmus et Célia Veyrenc
05/03 : **Charline Krebs**,
fille de Marc-Antoine Krebs et Camille Eberhardt
22/03 : **Robin Schindelmeyer**,
fils de Loïc Schindelmeyer et Christelle Kieffer
14/04 : **Selim Mercan**,
fils de Caglar Mercan et Zeynep Parlakkilic
28/05 : **Alice Klein**,
fille de Alexandre Klein et Marion Schopp

PAROLE AUX GROUPES

NOUVEL HORIZON

“

Un engagement solidaire

La solidarité est associée au sentiment de responsabilité réciproque. Nouvel Horizon est très attaché à cette responsabilité et c'est bien pour cela que nous construisons un budget municipal, réfléchi, dynamique et à votre service. C'est la solidarité qui nous engage par la réalisation de nos projets de campagne électorale ; qui nous amène à bâtir un riche programme de manifestations, bénéfique à la renommée de notre commune et aux retombées économiques importantes ; qui nous amène à nous investir pour nos associations, nos commerçants, nos jeunes et nos anciens. En ces temps encore perturbés et difficiles pour tous, c'est cette solidarité qui nous porte à travers des valeurs communes de partage et de reciprocité.

Gillonne Printz, pour le groupe Nouvel Horizon

NIEDERBRONN-LES-BAINS DEMAIN

”

Nous sommes à la mi-mandat. Trois ans déjà depuis les élections municipales. Pour notre groupe c'est une première, notre regard était neuf, sans réel préjugé même si notre constat sur le potentiel inutilisé de notre commune était unanime.

Et maintenant ? Nous avons appris et vu. Nous avons aussi compris le rôle ingrat de l'opposition. Surtout quand notre adn est la construction et non l'opposition systématique. Certes c'est moins flamboyant, moins bruyant, mais cela permet de bouger certaines lignes, parfois (rarement) de bloquer un projet.

Il ne faut pas oublier que ce n'est pas l'opposition qui impose sa ligne directive mais bien la majorité élue. Pour un projet plus intéressant et dynamique il faudra attendre les prochaines élections. Qui sont donc désormais plus proches que les dernières...

”

ENVIRONNEMENT

→ LES BONNES PRATIQUES AU JARDIN



Avec les dernières fortes chaleurs, l'été s'est bien installé ! Et avec lui, l'envie de se (re)mettre au jardinage et de profiter des espaces verts qui nous entourent. Que vous soyez jardinier débutant ou confirmé, il est important de connaître les bonnes pratiques pour entretenir votre jardin de manière écologique et respectueuse de l'environnement.

■ QUIZZ : À VOUS DE JOUER !

a) Économie de l'eau :

Il est préconisé d'arroser...

1. Le matin
2. À midi
3. Le soir

Pour arroser, il vaut mieux utiliser...

4. L'arrosoir
5. Le jet d'eau
6. Le seau
7. Les ollas
8. Le goutte à goutte



b) Recyclage des déchets verts :

il est recommandé de...

9. Les emmener à la déchèterie
10. Les broyer et les mettre au compost
11. Les utiliser en paillage
12. Les déposer en forêt
13. Les utiliser comme refuge pour la faune

c) Éclairage du jardin : pour préserver la faune et la flore, vous devez...

14. Illuminer tout le jardin toute la nuit
15. Illuminer une partie de la nuit
16. Supprimer tout l'éclairage

d) Pour protéger le sol et les plantes...

17. Utilisez des bâches en plastique
18. Laissez le sol à nu
19. Utilisez vos déchets verts (feuilles, tontes)

■ LES BONNES RÉPONSES

a) 1, 3, 4, 7, 8 : Idéalement, pendant les fortes chaleurs, il faudrait arroser ses plantes le soir afin de limiter l'évaporation de l'eau. Si les nuits sont fraîches, arrosez le matin pour éviter les gelées nocturnes et les risques de maladie (un sol qui reste humide longtemps favorise les maladies). Conseil : arroser moins souvent, mais plus abondamment !

b) 10, 11, 13 : Les dépôts sauvages en forêt sont interdits, pour tous les types de déchets. Il est également interdit de brûler ses déchets verts chez soi (végétaux secs ou humides), que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

c) 16 : Les insectes sont attirés par les sources lumineuses, qui perturbent leur système de navigation. Ils ont tendance à tourner autour de la lumière, à s'épuiser et à mourir ainsi. Ils deviennent également des proies faciles et désorientées pour les prédateurs. La lumière artificielle perturbe aussi le cycle de la végétation, fragilisée par des journées sans fin (comme si on les empêchait de dormir !).

d) 19 : En été, le paillage composé de déchets verts limite l'évaporation de l'eau et l'apparition d'adventices (plantes indésirables). En hiver, le paillage protège du froid la vie sous terre, jusqu'à 10 cm de profondeur. La présence de plastique n'est pas recommandée, car polluante. Pour vos plantes, priviliez des espèces locales et peu exigeantes en eau (les plantes de nos latitudes sont habituées à notre climat et au sol).

→ DÉSHERBEZ VOTRE JARDIN SANS PRODUITS CHIMIQUES

Les mauvaises herbes sont-elles vraiment mauvaises ? Si nous les trouvons parfois disgracieuses, elles se révèlent toutefois très utiles à la biodiversité. On les appelle les "adventices" et elles sont nécessaires à l'équilibre biologique de nos jardins. Ces plantes enrichissent le sol et sont bénéfiques aux pollinisateurs. Est-il vraiment nécessaire de désherber ? Non ! Mais, si vous souhaitez vous en débarrasser, choisissez des méthodes naturelles, sans produits chimiques :

- L'eau de cuisson des pommes de terre et des pâtes
- Le vinaigre blanc et le bicarbonate
- La cendre de bois pour la mousse
- Le paillage (tonte, feuilles mortes...)
- L'huile de coude !



DOSSIER

➔ VOUS ENVISAGEZ DE RÉALISER DES TRAVAUX ? QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER AUPRÈS DE LA MAIRIE ?

La commune de Niederbronn-les-Bains, via une convention, a délégué depuis de nombreuses années l'instruction du droit des sols à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique du Bas-Rhin (ATIP). C'est elle qui instruit toutes vos demandes de travaux sur vos bâtiments.

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

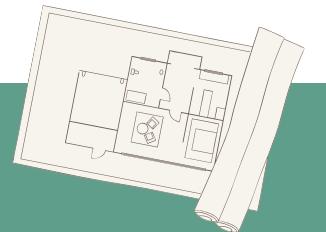
■ SELON LA NATURE ET L'IMPORTANCE DES TRAVAUX À RÉALISER, IL CONVIENDRA DE DÉPOSER SOIT :



- Un dossier de **déclaration préalable** : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m², la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m², la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...), l'édification d'une clôture...
- Une demande de **permis de construire** : la construction d'une maison individuelle d'habitation ou d'un immeuble d'habitation, la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m², la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²...

- Une demande de **permis d'aménager** : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur, la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques...
- Une demande de **permis de démolir** est exigée préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située dans tous les secteurs de la commune

Cette liste est non exhaustive.



Tous les dossiers sont à déposer :

- au bureau des Services Techniques au 8, Place de l'Hôtel de Ville
- ou directement sur le téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Dans certains cas, le recours à un architecte est nécessaire. À noter : le centre-ville est partiellement soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour tous les types de travaux et aménagements.

■ RÉALISER DES TRAVAUX SANS AUTORISATION, QUELS RISQUES ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une **amende** comprise entre 1 200 € et 6 000 € par mètre carré de surface construite
- Si l'infraction est constatée **en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner l'**interruption** de ceux-ci
- Dans le cadre d'une **procédure pénale**, il pourra être ordonné la **mise en conformité** des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, soit la **démolition des ouvrages** ou la **réaffection du sol** en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur



La commune de Niederbronn-les-Bains, par délibération du 5 juillet 2022, a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal.

Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats et signalements.

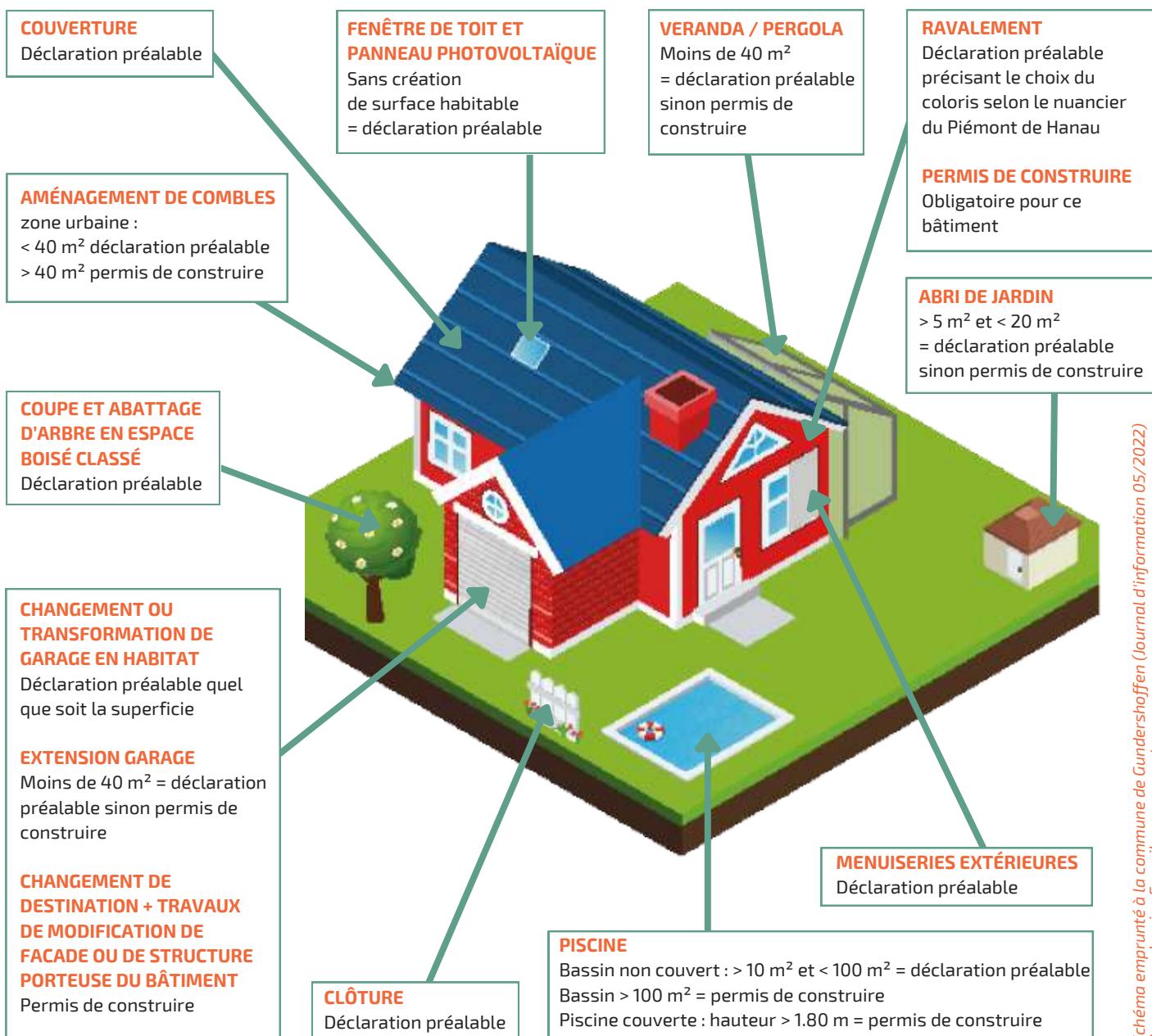


Schéma emprunté à la commune de Gundershoffen (Journal d'information 05/2022)
Ressources dessin : Freepix - macrovector

LIENS UTILES

- Le document d'urbanisme en vigueur, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ou PLUi, est disponible sur www.ccpaysniederbronn.fr (Rubrique Vivre > Urbanisme > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- <https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier> (Portail pour les demandes d'urbanisme)
- www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do
- www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

VIE COMMERCANTE

➔ CONNAISSEZ-VOUS VOS COMMERCANTS ?

(Re)découvrez les savoir-faire de votre ville !

CHAUSSURES ELLEN



"On pourrait presque dire que je suis devenu cordonnier par amour pour mon chien" rigole Denis Thierse. A l'âge de 30 ans, ne supportant plus de laisser chaque jour son teckel Ulysse s'ennuyer seul à la maison, et désireux de ne pas rester lui-même "enfermé dans un bureau", il quitte sa profession d'acheteur dans l'industrie, suit une formation, crée sa propre cordonnerie pour ouvrir, 8 ans plus tard, le magasin de chaussures que nous connaissons aujourd'hui. Il y est rapidement rejoint par celle qui allait devenir son épouse, Ellen. **Petit à petit, ces 2 passionnés vont devenir la référence de la chaussure sur le secteur, reconnus pour la qualité de leurs collections : 250 nouveaux modèles Femme et Homme chaque saison, ainsi que des sacs à main et de la petite maroquinerie.** Denis continue de proposer tous travaux de cordonnerie et répare les chaussures même achetées ailleurs. "Nous avons la chance d'avoir des clients fidèles avec lesquels nous entretenons des rapports très chaleureux" se réjouit Ellen. Une ambiance amicale à laquelle contribuent Snoopy et Ignace, les 2 teckels qui ont succédé à Ulysse, véritables mascottes de la boutique.

Du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h15 à 19h

Samedi jusqu'à 18h - 7 rue de la République

03 88 09 73 87 - Facebook - Carte de fidélité Capitale

HISTOIRE DE VOIR



Avec plus de 1300 montures, difficile de trouver un choix plus large, allant du créateur aux plus grandes marques, pour tous les budgets et pour tous les âges. "La force d'un opticien indépendant, c'est de pouvoir choisir soi-même ses montures dans des grands salons internationaux. Nous privilégions ainsi l'Origine France Garantie et pouvons répondre précisément aux attentes d'une clientèle que nous connaissons mieux que personne", assure Julien, formateur et Jury d'examen depuis 8 ans. Présent avec sa collègue Jade, technicienne en montage de lunettes, depuis l'ouverture du magasin en 2010, ils ont été rejoints depuis peu par Coralie, spécialisée en lentilles de contact et contrôle de la vue, au sein d'un magasin équipé de machines de haute technologie. Les verres sont fabriqués chez Mont Royal à Goetzenbruck, une usine reconnue pour la haute qualité de sa production. Ce choix d'un fournisseur proche, en plus de favoriser l'emploi local et de réduire l'impact carbone, permet aussi de proposer des délais plus courts aux clients du magasin. "Comme nous disons toujours : Histoire de Voir, ça vaut le coup d'œil !" plaisante Julien.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Samedi jusqu'à 17h - 6 rue de la République

03 88 09 98 28 - hdv.nieder@orange.fr - Facebook

SAVONNERIE ET COSMÉTIQUES ALCEDO



Maud Steininger a puisé son inspiration lors d'un voyage de plusieurs mois en Amérique Centrale. Émerveillée par la nature, scandalisée par la surconsommation de plastique et l'utilisation d'ingrédients nocifs pour l'environnement dans certains produits d'hygiène, elle se décide à fabriquer ses premiers savons sur place au Costa Rica. **De retour en France, elle se forme dans le domaine de la réglementation cosmétique et choisit de s'installer à Niederbronn-les-Bains en raison de "l'exceptionnelle pureté de l'eau minérale naturelle de la commune".** Elle y produit une gamme de cosmétiques à base d'ingrédients bio et locaux, parmi lesquels le savon "Sicile", élu "Meilleur Produit Bio 2023". Ce savon surgras est parfumé avec des notes fraîches grâce à l'huile essentielle de citron bio de Sicile, aux propriétés dynamisantes et purifiantes, du petit grain bigaradier bio, ainsi que du litsée citronnée bio. Ses produits sont disponibles dans des magasins spécialisés bio, ainsi que sur son site internet. Actuellement et jusqu'au 26 juillet, Maud propose également de la vente en direct au laboratoire, uniquement les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Alcedo - 29 rue de la République - alcedocosmetiques.fr

ORDI 67



Ancien Gendarme Adjoint Volontaire, Fabrice Spies a démarré son activité en 2007 à Gumbrechtshoffen pour s'installer, dix ans plus tard, au 43 rue du Général de Gaulle à Niederbronn-les-Bains. Avec son collaborateur Antoine Hanauer, tous deux informaticiens passionnés, ils savent répondre à - quasiment - toutes les problématiques liées à cet univers souvent complexe et désormais incontournable dans nos vies quotidiennes. **Ils conseillent professionnels et particuliers pour l'acquisition et la maintenance de matériels véritablement adaptés aux besoins de chacun** : ordinateurs, imprimantes, claviers, scanners, souris, disques durs externes, encres pour imprimantes... Ils proposent des solutions sur mesure : serveurs, clouds, sauvegardes externalisées, logiciels de gestion, cybersécurité... Et interviennent à domicile et en entreprise pour tous les problèmes (matériel, logiciel et système), parfois sans même avoir à se déplacer grâce à "la prise en main à distance" qui leur permet d'intervenir à partir d'une simple connexion internet. Fabrice et Antoine savent s'adapter à tous les profils de clients et se montrer pédagogues auprès des personnes moins à l'aise dans le domaine de l'informatique.

**Du lundi au samedi de 9h à 12h - déplacements à domicile ou en entreprise tous les après-midis sur rendez-vous
43 rue du Gal de Gaulle - 03 68 14 00 45 - info@ordi67.fr**

LE PÂTISSIER DES THERMES



Garry Eppinger, le petit-fils du fondateur, s'est formé à l'excellence du métier durant 5 ans au sein d'une brigade de Paul Bocuse d'un prestigieux palace genevois. De retour à Niederbronn-les-Bains, il choisit de proposer des pâtisseries de qualité à prix accessible, "juste simples et bonnes, sans snobisme gastronomique". La Forêt-Noire et la tarte à la rhubarbe meringuée comptent parmi les classiques qui ont fait la réputation de l'établissement. Rejoint depuis 2 ans par son épouse Nadine, à la tête d'une équipe très investie qui compte jusqu'à 25 membres en saison, cet infatigable entrepreneur ne cesse de développer cette institution locale. Le salon du 1er étage a été très joliment refait à neuf au printemps et peut à nouveau se réserver pour tout évènement familial ou réunion professionnelle. L'été, la clientèle profite de la grande terrasse extérieure en dégustant une glace (faite maison), ou même depuis peu, grâce à l'obtention d'une licence IV, un verre de vin ou un apéritif (à consommer avec modération).

**Tous les jours de 5h à 18h30 (le dimanche à partir de 6h)
2 place des thermes - 03 88 80 32 83 - Facebook - Instagram**



NOUVEAU À NIEDERBRONN-LES-BAINS...

Boutique Soa'z, mode femme, créations, prêt-à-porter et retouches : 3 rue de la République - 06 81 99 18 73

SCHWARTZ ÉLECTROMÉNAGER



C'est au sein de l'historique quincaillerie familiale Bachmann-Schwartz, créée en 1852, qu'Anthony s'est formé au métier de technicien électroménager. À la fermeture de celle-ci, en 2018, il décide de lancer sa propre activité qu'il installe dans les réserves de l'ancienne quincaillerie, à l'arrière des 55 et 57 de la rue du Général de Gaulle. Anthony propose à la vente petit - gros électroménager et TV, qu'il livre et installe gratuitement sur Niederbronn-les-Bains et environs (hors appareils à encastrer). À l'écoute de ses clients, il sait conseiller le produit "juste" qui correspond vraiment à leurs besoins, parmi un choix de près de 5 000 références consultables sur catalogue, et s'attache à proposer des appareils à fort indice de réparabilité. Lors de l'installation, il prend le temps de bien expliquer le fonctionnement et l'entretien des appareils aux personnes parfois un peu dépassées par les nouvelles technologies, et propose par exemple des télécommandes simplifiées. C'est avec la même philosophie qu'Anthony exerce son autre activité, le service après-vente sur tous produits y compris ceux achetés ailleurs, privilégiant toujours la réparation au remplacement, et proposant des solutions de prêt d'appareil pendant la durée de la réparation.

Uniquement sur rendez-vous au 07 68 76 01 14



DOSSIER FINANCES

LE BUDGET 2023 DE LA COMMUNE À LA LOUPE

Le 31 mars, le conseil municipal a voté le budget qui prévoit et autorise les dépenses et recettes de l'année en cours. Les grands axes définis par la municipalité sont les suivants :

- Poursuivre l'optimisation des recettes de fonctionnement afin de compenser les effets de l'inflation et de maintenir sur le long terme les équilibres financiers de la ville
- Contenir l'évolution des charges de fonctionnement dans une démarche de sobriété, en continuant à engager des travaux nécessaires afin de réduire les consommations énergétiques, tout en maintenant la qualité des services
- Poursuivre les travaux de gestion du patrimoine de la collectivité
- Continuer à programmer les dépenses d'équipement dans une logique pluriannuelle, en ajustant le niveau d'investissements aux capacités d'autofinancement et de désendettement de la commune

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ESTIMÉ À 3 118 050 €



Conformément au plan pluriannuel d'investissements, plusieurs opérations d'aménagement de la voirie et des espaces publics sont programmées en 2023 :

Requalification de l'entrée nord de la ville et de la source de la Liese (383 800 €), aménagement de la rue de la Paix (100 000 €), création d'une aire de retournement dans la rue des Genêts (150 000 €). Le lancement d'études est également prévu pour la consolidation de la voirie et le renforcement de la défense incendie dans la rue de la Chapelle (25 000 €).

Se rajoutent des travaux d'entretien du patrimoine immobilier, avec notamment la rénovation du parvis du casino (100 000 €), des travaux d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments communaux (175 700 €), la rénovation des locaux du Moulin 9 (toiture, gradins, parquet et peintures pour 165 000 €), ainsi que le lancement de la phase d'études pour la construction des nouveaux ateliers municipaux (50 000 €).

Une enveloppe de 150 000 € est consacrée à la poursuite du programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public, entamé en 2020.

Une extension du réseau de vidéoprotection est programmée (58 000 €). Des crédits d'études sont également prévus pour l'aménagement d'un Pumtrack (30 000 €).

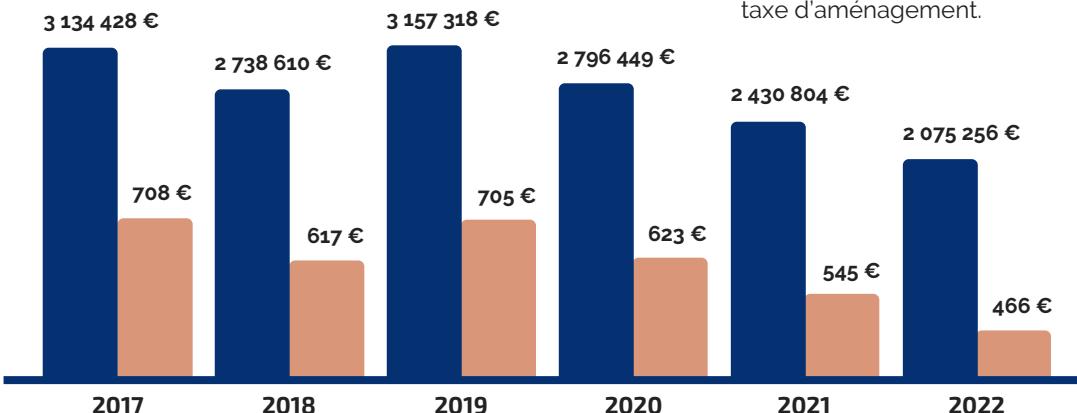
Le financement du programme d'investissement est basé sur de l'autofinancement à hauteur de 943 500 € et un emprunt prévisionnel de 1 343 950 €.

S'y ajoutent : 399 800 € de produits de cessions d'immobilisations, 330 800 € de subventions, 50 000 € de recettes provenant du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et 50 000 € de produits de taxe d'aménagement.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Encours de la dette au 31/12

Encours par habitant



DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉES À HAUTEUR DE 7 105 450 €

Malgré la hausse conséquente du coût des énergies, la commune veille à contenir ses coûts de fonctionnement.

DÉPENSES

- Frais de personnel**
3 303 300 €

- Charges générales**

Énergies, fournitures, entretien voirie, réparations, assurances, honoraires

2 534 700 €

- Charges de gestion**

Contributions et subventions (SIS 67, CCAS, associations), indemnités élus
723 650 €

- Autofinancement** (virement à la section d'investissement, amortissements)

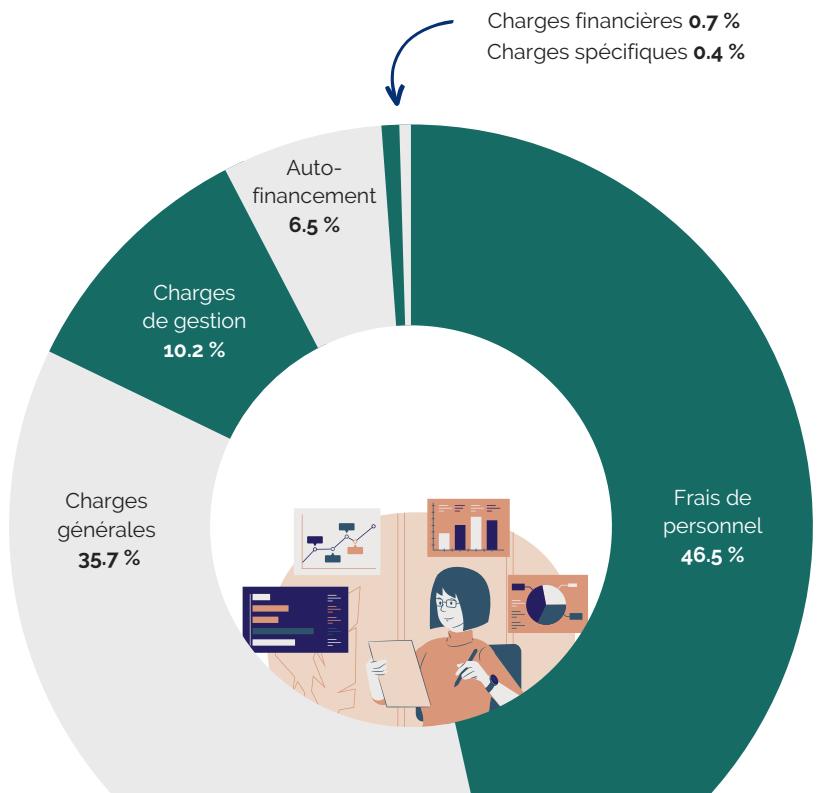
460 000 €

- Charges financières**

Intérêts d'emprunts et frais bancaires
50 500 €

- Charges spécifiques**

(annulations sur exercice précédent)
32 900 €



RECETTES

2 %

Recettes exceptionnelles et atténuations de charges
142 300 €

25,7 %



Impôts locaux
Taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties
1 825 000 €



Ventes de produits : entrées piscine, Moulin 9, musée, point lecture, golf sur pistes, ventes de bois, stationnement...
1 137 700 €

13,5 %

Fiscalité reversée par l'intercommunalité : attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire
961 000 €

12,1 %



Impôts et taxes liés au casino
860 000 €

0,05 %

Opérations comptables
3 400 €

11,3 %

Dotation Globale de Fonctionnement, subventions
805 400 €

12,8 %



Excédent 2022 reporté
906 150 €

3 %



Autres impôts et taxes (taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité)
212 000 €

3,6 %



Autres produits, revenus des immeubles
252 500 €

RENCONTRE

NIEDERBRONN-LES-BAINS, DESTINATION BIEN-ÊTRE



➔ VALVITAL, UN PARTENAIRE BIEN-ÊTRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre ville a un très long passé thermal puisque son eau est connue et utilisée depuis l'époque romaine. Sa composition chimique et physique, combinée à des techniques de soins adaptés, permet au groupe Valvital, qui dirige l'établissement thermal depuis 2014, de proposer des programmes de soins très variés.



Carole Recouvreur, Directrice Régionale, est arrivée chez Valvital en 2011. Elle supervise 4 établissements du groupe : Bourbonne-les-Bains, Enghein-les-Bains, Morsbronn-les-Bains et Niederbronn-les-Bains. Son parcours professionnel atypique ne la destinait pas vraiment à une carrière dans le thermalisme. Avant de rejoindre le groupe Valvital, Carole Recouvreur occupait diverses fonctions à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Marne. Elle peut compter sur la responsable d'exploitation des sites de Morsbronn-les-Bains et Niederbronn-les-Bains, Nadine Krieger, pour la seconder efficacement.

Carole Recouvreur constate avec satisfaction que Niederbronn-les-Bains est une station thermale attractive "qui se remplit bien", avec un taux d'occupation de 80 % dès le mois d'avril. C'est la station qui souffre le moins de l'effet "post-Covid". Depuis plus de 6 ans, elle est classée première en terme de satisfaction.

Les comportements ont pourtant changé depuis la crise sanitaire, les gens ayant pris l'habitude de prendre soin d'eux différemment. Attirée par les stations à taille humaine, au détriment des grands centres thermaux, la clientèle s'est profondément renouvelée.

Niederbronn-les-Bains est plébiscitée par les curistes pour son accueil familial dispensé par une trentaine de collaborateurs, son environnement, son dynamisme, sa vie commerçante et son petit côté station balnéaire nichée au cœur des Vosges du Nord. La présence d'une gare est un atout pour les curistes parisiens qui aiment se ressourcer dans nos forêts et savourer notre gastronomie. Terre de tradition, Niederbronn-les-Bains offre toutes les conditions pour une cure bienfaisante et vivifiante. L'offre d'hébergement est nombreuse, de qualité et reste accessible.

■ UNE CURE POUR SOIGNER TOUS LES BOBOS !



La cure thermale "rhumatologie" conventionnée de 18 jours vise à soulager les douleurs, à réduire les inflammations chroniques et à améliorer la mobilité. Activités physiques et ateliers divers peuvent compléter la cure. Un format spécial de 6 jours permet de tester la cure ou de la faire découvrir à la personne qui vous accompagne. Depuis cette année, la toute nouvelle cure D-Stress (Qi Gong, soin du visage et modelage du corps) permet de retrouver mobilité, tonus et vitalité.

En associant les bienfaits ancestraux de l'eau thermale au savoir-faire des professionnels de l'établissement, Valvital décline une large gamme de soins pour tout le corps, du cuir chevelu à la voûte plantaire. Détente, plaisir et beauté, une belle escale thermale au cœur de notre centre-ville. Alors, n'hésitez plus à franchir les portes de Valvital pour une halte "cocooning".

L'établissement thermal de Niederbronn-les-Bains espère accueillir 2500 curistes en 2023.

**Contact : 03 88 80 30 70 | Retrouvez toutes les offres sur le site www.valvital.fr
Du 3ème lundi du mois de mars au 1er samedi de décembre**

« NIEDERBRONN-LES-BAINS, UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE »

PAR GAËL FRANÇON, DIRECTEUR DE LA PISCINE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

“

Nombreux sont les visiteurs proches et moins proches qui viennent passer quelques heures, un week-end, ou des vacances à Niederbronn-les-Bains. Sa situation géographique au pied des collines des Vosges du Nord est favorable aux randonnées à pied ou à vélo. La rivière du Falkensteinerbach qui traverse la ville est un réel apaisement, avec de nombreux endroits propices à une petite pause régénératrice. Le visiteur trouvera à Niederbronn-les-Bains une hôtellerie de qualité, de multiples gîtes, un camping aux emplacements traditionnels et aux logements insolites.

Les habitants de Niederbronn-les-Bains trouvent la majeure partie des services essentiels au sein de la commune grâce à une offre commerciale diversifiée et des services à la population efficaces. Cette proximité facilite grandement notre quotidien : des fleurs ou un cadeau à offrir, trouver un rendez-vous médical... C'est du temps de gagné et de l'argent économisé que l'on peut investir pour son bien-être. Autant en profiter pour flâner dans les parcs, déambuler dans les ruelles de la ville, s'offrir un repas au restaurant ou boire un verre en terrasse !

Son propre bien-être est bien souvent corrélé au bien-être social. **S'investir pour les autres et pour soi.** À Niederbronn-les-Bains, le tissu associatif est dynamique et très fourni. Les associations permettent le partage, elles sont de véritables lieux de vie où l'on peut s'épanouir en fonction de ses centres d'intérêt. La ville propose tout au long de l'année de nombreuses animations culturelles et sportives. Il y fait vraiment bon vivre !

”

MA JOURNÉE BIEN-ÊTRE IDÉALE



9:00 | Me retrouver au centre-ville dans un des nombreux salons de thé pour le petit déjeuner en lisant les dernières actualités sportives



11:00 | Prendre mon VTT et pédaler vers le chalet du Wintersberg où les bénévoles du Club Vosgien me proposent soupe de pois, oeufs au lard et tartes maison



14:00 | Il est ensuite temps pour une petite sieste au soleil avant de redescendre jusqu'à la piscine les Aqualies pour faire quelques longueurs et me prélasser dans les bulles



18:00 | Il est temps de me rendre sur mon lieu préféré à Niederbronn-les-Bains : un banc bien connu, à proximité de la ferme Mellon, pour attendre le coucher du soleil avec mon livre du moment



→ VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS BIEN-ÊTRE À NIEDERBRONN-LES-BAINS



Les 16 et 17 septembre 2023, la ville de Niederbronn-les-Bains, championne du Bien-être pour la 3ème année consécutive, organise une 5ème édition du "Week-end mondial du Bien-être". Elle proposera, en partenariat avec de nombreux professionnels de la commune et du territoire, des animations gratuites accessibles à tous, sur les thèmes de la santé, du sport, de la culture, de la nature, de la beauté et de la détente.

Contact : info@niederbronn-les-bains.fr – www.niederbronn-les-bains.fr

VIE COMMUNALE

➔ SE GARER PLUS FACILEMENT AVEC L'APPLICATION FLOWBIRD

Depuis le 1er avril, les automobilistes peuvent payer leur stationnement en téléchargeant gratuitement sur leur mobile l'application Flowbird, qui offre de nombreux avantages :

- plus d'attente devant l'horodateur
- plus besoin de monnaie ou de carte bancaire
- plus fonctionnel
- notification de fin de stationnement
- extension à distance du ticket de stationnement

3 étapes simples pour payer votre stationnement : laissez-vous guider, choisissez une durée et payez en toute sécurité.

Pour rappel : à Niederbronn-les-Bains, le stationnement est gratuit le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés, ainsi qu'en semaine entre 12h et 14h ou après 19h.

➔ RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous demande une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? **Pour tout savoir, rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870**

➔ CONNAISSEZ-VOUS LE MARÉCHAL DES LOGIS CLAUDE PAGNIER ?

La rue Claude Pagnier se situe dans le lotissement du Heidenkopf, à proximité de la piscine Les Aqualies et porte le nom de ce soldat français, né en 1828 dans le Doubs et engagé dans la guerre franco-allemande de 1870.



L'UNE DES PREMIÈRES VICTIMES DE LA GUERRE DE 1870

Claude Pagnier est connu pour avoir été la victime de l'un des premiers faits d'armes de la guerre de 1870. Le 25 juillet de cette année, une vingtaine de soldats français, dont Claude Pagnier, avait retrouvé la trace de cavaliers allemands qui parcourraient le Nord de l'Alsace pour renseigner le commandement allemand sur les positions françaises. C'est devant l'auberge de Schirlenhof, dans laquelle déjeunaient les éclaireurs allemands, que Claude Pagnier fut abattu par un soldat badois.

NIEDERBRONN, LIEU DE REPOS ÉTERNEL DE CLAUDE PAGNIER

Dès le lendemain, sa dépouille fut inhumée à Niederbronn, au côté de celle de son adversaire allemand Herbert Winsloë, tombé quelques secondes après lui. Si la famille de Winsloë a réclamé le transfert de sa dépouille vers Karlsruhe, Claude Pagnier repose toujours dans notre cimetière communal. En 1910, un vibrant hommage lui fut rendu par le Baron von Villiez, un officier allemand qui avait fait partie du détachement piégé dans l'auberge de Schirlenhof.

➔ REMISE DES MÉDAILLES ET DIPLÔMES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LE 16 MAI 2023 À NIEDERBRONN-LES-BAINS



De gauche à droite : Antoine Gabel – Frédéric Reiss – Henriette Lambert – Fabien Ackermann – Gisèle Rominger – Catherine Blum – Gérard Picart – Anne Guillier – Jean-Jacques Crenner – Jean-Bernard Trautmann – Caroline Leininger – Henri Muller – Didier Amet – Régis Cron – Françoise Richarth – Claude Richarth – Cécile Vaïsse – Jean-Pierre Bonneville – Marthe Baldauf – Gilbert Reinbold

➔ QUALITÉ DE VIE



TOUS EN PISTE !

Le 12 avril dernier, plus d'une centaine de seniors se sont retrouvés au Moulin 9 pour la 2ème édition du Thé Dansant proposé par le service Qualité de Vie. Une belle occasion de se retrouver, de papoter et bien évidemment de danser au rythme de la musique assurée par les Musiciens du Cœur. Entre deux valses ou tangos, les participants ont pu partager un goûter servi par le personnel de la mairie et de fidèles bénévoles. Vu l'enthousiasme manifesté par nos seniors pour ces moments conviviaux et de partage, le service Qualité de Vie compte bien pérenniser ces thés dansants.



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Après le succès de la 1ère édition, le service Qualité de Vie a reconduit le 10 mai dernier la rencontre intergénérationnelle, qui a permis à une vingtaine de seniors et une quinzaine de jeunes du Réseau Animation Intercommunale et du Conseil Municipal des Jeunes de se retrouver au Moulin 9 pour jouer ensemble aux jeux de société. Dominos, marelle, petits chevaux, 7 familles... Autant de jeux qui ont contribué à un rapprochement des générations, des échanges riches et chaleureux, dans une ambiance fort conviviale. À refaire absolument !

➔ NOUVELLES ÉLECTIONS DU CMJ



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'élection du 12 mai dernier a permis de renouveler partiellement le Conseil Municipal des Jeunes. Elliott Djebouri et Dorian Cleaux ont rejoint leurs camarades élus pour un mandat de 2 ans.

Le CMJ participe activement à la vie de la commune en assistant aux cérémonies officielles et manifestations. Il se retrouve une fois par mois en mairie, lieu d'apprentissage de la citoyenneté, pour plancher sur de nombreux projets en lien avec la jeunesse notamment.



UNE ACTU RICHE ET VARIÉE !

Séjour avec les CMJ/CME du territoire, sortie au centre de vacances de Lalaye pour une immersion en pleine nature, aménagement du futur jardin de la sérénité sous la houlette de Margot Enderlin (conseillère municipale déléguée au développement durable), visites d'institutions comme la CeA, le Parlement Européen ou l'Assemblée Nationale... Une belle façon de s'initier à la vie citoyenne et politique !

Les 15 membres du CMJ ont encore du pain sur la planche avec un projet qui leur tient tout particulièrement à cœur : la création d'un Pump Track à Niederbronn-les-Bains.

➔ TRAVAUX PRINTANIERS



Entretien du clocher de l'église catholique



Le nouveau jardin de la biodiversité finalisé



Remise en état du sol sous l'arche des vestiges romains



Nouvelle canalisation d'eau potable devant Celtic pour l'aménagement de l'entrée nord

AGENDA



→ VOS RENDEZ-VOUS À NIEDERBRONN-LES-BAINS

À partir du 1er juillet 2023

JUILLET

08/07 au 25/07 | Messti place du Bureau Central de 14h à 23h

07-09-15-16/07 | Festival la Voix des Forges aux Forges du Jaegerthal

09/07 | Fête médiévale au Château de la Wasenbourg et à 14h30 **visite de la section gallo-romaine** du musée et des thermes antiques

10/07 au 17/07 | Festival en Pays d'Alsace (concert de clôture 17/07 à 20h à l'église Saint Martin)

13/07 | Retraite aux flambeaux et Nuit du Feu à partir de 18h

23/07 | Festival de l'Artisanat au centre-ville de 10h à 21h

25/07 | Foire commerciale au centre-ville de 8h à 17h

À LA RENTRÉE...

07/09 | Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants au Moulin 9 à 16h30

08/09 | Soirée de présentation de la nouvelle saison culturelle du Moulin 9 et de la Castine, à la Castine de Reichshoffen à 20h

09-10/09 | Exposition fruitière des Amis des fleurs, fruits et jardins et **remise prix fleurissement** au Moulin 9

16-17/09 | Week-end mondial du Bien-être (des animations gratuites pour se détendre) et **Journées européennes du Patrimoine**

07/10 | Atelier citoyen de co-construction Plan de Paysage au parc du Golf de 9h à 12h30 et **spectacle Collectif 18** au Moulin 9 à 20h

14-15/10 | Tir'Athlon et Bike&Run

21/10 | Spectacle de Anthony Kavanagh au Moulin 9

22/10 | Fête d'automne et du terroir

SOLIDARITÉ

5ème édition "Trek Rose Trip Maroc" du 26 au 31 octobre : soutenez l'association Ros'Elsass !



Le saviez-vous ? Aujourd'hui, 1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies. En savoir plus : www.cancerdusein.org

Sources n°64, magazine municipal de Niederbronn-les-Bains, été 2023

Dérectrice de publication : Anne Guillier - Rédaction : Commission Communication - Mise en page : Service Communication de la Ville - Impression : ott imprimeurs

Credits photos : Ville de Niederbronn-les-Bains, Fund-di © view, DanyHn_Photographe, Sébastien Franck Lumières d'Alsace du Nord (mairie), Commune de Gundershoffen

(schéma maison), Valvital, Michel Rauch (centre-ville), CVNR (Chalet Club Vosgien Niederbronn-Reichshoffen), Mathis Burger (chevaux), laguerrede1870enimages.fr

(Claude Pagnier - auteur inconnu), association Ros'Elsass / Illustrations : Canva, Freepik, macrovector

AOÛT

02/08 au 06/08 | Festival Mômes en Scène avec le Réseau Animation Intercommunale



11/08 | Visite découverte de la section Préhistoire du musée à 14h30

13/08 | Les petites histoires des Vosges du Nord à la Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord à 15h

25/08 au 27/08 | Festival de musique à la Belle Vallée

27/08 | Marché aux Puces des Aviculteurs, avenue Foch

VOIR ÉGALEMENT...

Toute l'année | Exposition "Fragments MMXXIII : Pierre Gangloff dialogue avec collections" au musée

Chaque mardi jusqu'à fin août | Guinguette du Herrenberg à partir de 20h

Chaque dernier dimanche du mois jusqu'en octobre | Exposition de véhicules anciens et de prestige de l'AVANE à 10h parc du Casino

Chaque dimanche et jour férié jusqu'au 08/10 | Concerts dominicaux à 14h30 au parc du Casino

Jusqu'au 31/10 | Exposition de photographies "Imagin'Air : ponts et frontières" dans les rues



L'association Ros'Elsass fondée en 2022 par 6 femmes (dont 3 Niederbronnaises) s'engage auprès de **Ruban Rose**, qui lutte contre le cancer du sein, et **Enfants du Désert** qui favorise l'accès à l'éducation des enfants sud-marocains.

Pour soutenir ces causes, ces 6 Alsaciennes participeront à l'automne prochain à un trek d'orientation dans le désert marocain. Une aventure solidaire, éco-citoyenne et 100% féminine !

Pour les encourager ou pour faire un don, rendez-vous sur www.facebook.com/Roselsass